REVUE du FOLKLORE de l'AUBE

TOQUETS ET TOQUATS

Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore aubois
Rumilly-lés-Vaudes 10 - Troyes

Février 1967

Bulletin n° 12 - trimestriel - 5 F

NOTRE SATISFACTION

C'est dans notre numéro de février 1966 qu'est parue la première partie de l'étude que Gilbert Roy a consacrée au toquat.

Notre conseiller technique a, en particulier, décrit avec précision les divers types connus du toquat, il les a situés géographiquement et nous a démontré comment on « dressait » cette coiffe splendide.

Un second numéro avait donc été annoncé, qui devait traiter du même sujet, le compléter et apporter les justifications indispensables.

Entre temps, notre confrère aîné, « La Vie en Champagne », publiait dans son numéro de novembre dernier, un texte de M. l'abbé Durand : *Contribution à l'étude du toqua.* L'auteur de l'article prenait position à son tour sur cet important problème et nous apportait surtout, si l'on excepte quelques points de détail, une confirmation éclatante de la thèse exposée par G. Roy.

Est-ce à dire qu'après les seize fiches qui suivent, la question sera épuisée ? Nous serions bien téméraire de le prétendre.

Mais la Revue du Folklore de l'Aube est très fière d'avoir ouvert et favorisé cette discussion, et d'avoir ainsi permis de mieux comprendre l'histoire d'une coiffe qui ne peut être que très chère aux Aubois que nous sommes.

S.A.A.F.A.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Abonnement	8 F
Adhésion à la S.A.A.F.A. (y compris le service de la Revue)	15 F
Chacun de nos disques S.A.A.F.A. 1 et S.A.A.F.A. 2 ..	10 F

C.C.P. : S.A.A.F.A. 16 832-44 Paris

Toute correspondance :
S.A.A.F.A., Rumilly-lés-Vaudes, 10 - Troyes.

La Revue est en vente, à Troyes, chez M. Bienaimé, place de la Cathédrale.

LE TOQUAT, ETYMOLOGIE

Madame Geneviève Desvignes dans un article intitulé *Ma chère Payse*, paru dans le quotidien *le Petit Troyen* du 21 août 1935, donne cette définition :

A tout seigneur tout honneur, commençons par le « toca » dont je suis en mesure d'affirmer que le nom lui vient, par ironie et similitude, du vieux « toca » qui signifiait en patois les oiseaux qui « font la roue ». Vous conviendrez avec moi que le bon sens populaire a vu juste, et que la femme ainsi parée pour sa plus grande beauté, possède une allure majestueuse et ostentatoire tout à fait indéniable. (Le toca n'ayant rien d'une toque j'ai rejeté définitivement l'orthographe usitée qui pouvait induire en erreur sur sa racine).

L'ORTHOGRAPHE USITEE

Quelle était-elle donc ?

LOUIS ULBACH (1822-1889) dans son roman *La Fleuriotte*, réédition de 1885 (Bibl. de Troyes 105470-471) écrivait :

... rêvez l'épanouissement d'une coiffure de Cauchoise se développant pour faire la roue, et vous aurez une idée du toquat (p. 8).

... Le toquat *des jeunes filles n'avait pas tout à fait, on le comprend, l'ampleur, la richesse des* toquats *de femme...* (p. 9).

... de beau toquat... — *N'est-ce pas ainsi qu'on la désignait dans son pays ?...* (p. 92).

Dans ses accès de vivacité elle tirait son toquat *du carton* (p. 134).

... les jeunes filles de Lusigny, de Montaulin, des pays ou le toquat *florissait surtout...* (p. 148).

ANTOINE CHALIGNES, auteur de la *Véritable histoire de Louise Fleuriot ou le* beau-toquat, 1852 (Bibl. de Troyes 23804) :

... elle se présentait avec le toquat *de simple mousseline empesée...* (p. 6).

... comme les branches flexibles d'un saule au-dessus des eaux limpides de la Barse, lui avait valu le surnom de beau-toquat... (p. 6).

... sa tête rasée n'était couverte que du simple toquat *sans prétention qu'elle portait au village...* (p. 14).

AUGUSTE-GIRAULT-DE-SAINT-FARGEAU. Dans le relevé que M. Morin a donné du manuscrit de Saint-Fargeau, nous notons :

Briel-sur-Barse : *la coiffure des femmes appelée* toka...

Thennelière : *une coiffure appelée* tocqua...

LES OISEAUX QUI « FONT LA ROUE »

Revenons à l'article de Mme Desvignes, et à son étymologie du mot « *toca* ». Quels sont les oiseaux, dans nos régions, qui font la roue ?

Le paon : C'est, bien sûr, le plus majestueux, mais aussi le plus rare, en vieux champenois il se dénomme « Léon », ceci par onomatopée de son cri.

Le pigeon-paon : Assez rare et n'ayant jamais fait l'objet, autrefois, d'un élevage particulier, il n'est connu, semble-t-il que sous son nom français. Quant au pigeon ordinaire, celui qui niche dans nos églises on le nomme *Teurta*, *Toutra*, ou encore *Tourtra ;* notre accent roule les *r*, et cela donne *Teulta*, *Toutla*, *Toultla*. Noms qui dérivent du latin *Turtura* qui a fourni en français la *Tourterelle*.

Le dindon : Habitué de longue date de nos cours de ferme, c'est également par onomatopée le *Coudrou* (prononcez *Coudlou*).

Quant au mot « toca » ou aux expressions « faire toca » ou « faire le toca » ceux-ci n'éveillent aucune réminiscence chez nos anciens.

Mme Desvignes étaie par ailleurs sa théorie en précisant que : *...cette auréole ne tire nullement... son nom de toque, mais de son analogie avec l'ornement naturel des paons, dindons — tous « tocas » en champenois, nos vieux « pastorès » (ou noëls) en font foi, pigeons et autres oiseaux qui font la roue.*

Or à notre connaissance la seule mention de « toca » que l'on puisse trouver, apparaît dans un Noël du Perthois : le Noël de Bar-le-Duc, daté de 1771.

N'avons-je mi eu moc rason
De tuer note gras moton,
Note oille et note toca,
Et bein célébrer lou joye
Que j'avons au fond den cur,
De lou venue den Sauvur ?

Encore que nous n'ayons nulle précision sur la nature réelle dudit « toca », qui peut être n'importe quel animal de basse-cour, faute de renseignements plus amples.

Dans notre département ce mot semble donc totalement inconnu dans l'acception proposée par Mme Desvignes. Par contre ce même mot évoque pour tous l'idée d'une coiffe...

LES DIMINUTIFS LOCAUX

Notre patois, ancien dialecte de langue d'oil, possède des diminutifs. Ce sont les finales OT, exemples :

Gachenot, gachenotte : garçon, fillette.
Fillot, fillotte : filleul, filleule.
Mitelot, mitelotte : câlin, câline.
Charculot : dernier-né.

Ou bien en AT, exemples :

Patouillat : petite flaque d'eau.
Pichat : bébé (également urine).
Chafrognat : délicat.
Chaniat : maladie sans gravité.

En français moderne ces diminutifs correspondent aux finales ET ou ETTE. Si par conséquence, dans le mot TOQU*AT*, nous remplaçons la finale dialectale AT par la finale française ET nous obtenons le mot TOQU*ET*.

LE TOQUET

A ce mot, le *Nouveau vocabulaire françois* de Wailly (1813) donne pour définition (p. 840) :

Toquet, substantif masculin. Bonnet d'enfant et de femme du peuple.

Nous trouvons également la définition suivante dans *Le Robert :*

Toquet, n.m. (XVIe). *Vieilli. Petite toque. Exemple : ...une de ces femmes à la blancheur chaude, coiffée au haut de la tête, d'un petit toquet d'astrakan...* (*Goncourt, Journal, 6 juin* 1885, *t. VII, p.* 25).

Toque, n.f. (1462) *empr. de l'esp. Toca* (*Bloch*) *ou de l'ital. Tocca étoffe de soie, gaze, crêpe, qui viendrait lui-même, selon Dauzat, d'un longobard Toh ; Cf. all. Tuch : linge.*

Si l'on se réfère au « juge » le plus habituel, *Le Petit Larousse*, l'édition 1966, p. 1050, donne :

Toquet, n.m. sorte de petite toque.

Certes, cette dernière définition oublie l'acception première de bonnet de femme. Mais les mots vivent, ils évoluent et leur sens varie d'un siècle à l'autre. Allez donc, aujourd'hui, dire à une jeune fille qu'elle est une *belle garce !* Pourtant ce fut un compliment il y a un siècle.

C'est, sans doute, cet oubli de l'évolution des mots qui a fait modifier l'orthographe de TOQUAT en TOCA.

Nous pensons qu'il est souhaitable de revenir à une étymologie et à une orthographe logiques de ce mot qui sont :

TOQUAT : mot dialectal champenois, masculin, désignant une coiffe de femme, emprunté au vieux français « TOQUET » : petit toque ou bonnet d'enfant et de femme.

BIBLIOGRAPHIE

L. Ulbach, *La Fleuriotte* réédit. 1885, Bibl. de Troyes, n° 105740 et 105741.

A. Chalignes, *Véritable histoire de Louise Fleuriot ou le Beau-Toquat*, édit. 1852, Bibl. de Troyes, n° 23804.

Le Petit Troyen, 21 août 1935.

De Wailly et De Wailly, *Nouveau Vocabulaire François où l'on a suivi l'orthographe de l'Académie*, 6 édit., oct. 1813, Paris.

Petit Larousse, édit. 1966, 24e tirage.

Enquête de Girault de Saint Fargeau dans l'Aube en 1829, Manuscrit, Bibl. de Troyes, n° 2903 (1899).

Guide touristique MAAIF, Champagne, *Le folklore*, par G. Desvignes, 1963, p. 101.

LE TOQUET DIT TOQUAT

Cette étymologie (12-1) nous amène naturellement à faire une remarque. Si ce mot, qui à l'origine signifiait simplement *coiffe de femme du peuple*, était utilisé comme tel dans notre province (ce qui a priori paraît très vraisemblable), il faut être très prudent lors de la lecture des ouvrages anciens. Il se peut que leurs auteurs aient voulu, tout bonnement, décrire un bonnet assez commun. Si cette hypothèse se révélait exacte, elle nous permettrait de comprendre pourquoi certains écrivains, désireux d'apporter une précision complémentaire, ont utilisé l'adjectif « beau ».

COIFFE OU BONNET ?

Ces termes, et bien d'autres, désignent indifféremment tout ce que nos grand-mères portaient sur la tête. Pourtant chacun de ces mots correspond à un type de coiffure bien défini. De l'enquête que nous avons conduite auprès d'anciens de différentes régions de notre département nous pouvons donner les définitions suivantes :

LE BONNET : Coiffure simple, taillée dans une toile fine ou dans du « piqué », formée d'un fond rond monté sur une passe ; enveloppe assez étroitement le chignon, se noue sous le cou ; la passe est bordée d'un feston ou parfois garnie d'une « valencienne ».

LA COIFFE : Coiffure plus riche, construite selon les mêmes canons que le bonnet, en tissu plus fin ; le fond, la passe, sont plus amples et brodés. Généralement garnie de plusieurs rangs de dentelle, parfois aussi rehaussée de rubans. Se porte nouée sous le cou ou épinglée dans la chevelure.

LE SUIVEZ-MOI-JEUNE-HOMME : Coiffure sans fond, en voile ou tulle brodé, constituée seulement d'une passe nouée sous le cou ou épinglée dans la chevelure, garnie au-dessus d'un nœud de dentelle dont les pans retombent sur la nuque.

LA BEGUINETTE : Coiffure sans passe, le fond en une ou deux parties, serrée par une coulisse sous la nuque, sans ornement ; se porte sous le chapeau ou sous la capeline.

LE BEGUIN (ou 3 pièces) : Coiffure en tissus épais, formée d'une bande droite montée sur deux côtés en 1/4 de cercle ; généralement réservée aux enfants.

LA CALE : Coiffure taillée comme une coiffe (voir coiffe) ; toile très épaisse (en boge ou boiche), quelquefois matelassée ; en ce dernier cas, peut être selon les régions, la coiffure d'hiver ou servir de soutien à une coiffe plus légère ; peut avoir les dimensions d'un béguin ou par contre être très volumineuse. Certaines personnes appellent également cette cale une « toque ». Toutefois il faut noter que ce terme ne répond pas à une concentration géographique. Nous l'avons entendu se dire à Villenauxe, Bar-sur-Seine, Brienne... Par ailleurs dans un même village, les deux termes sont utilisés indifféremment.

LE COEFFIN OU COIFFIN : C'est une sorte de coiffe en tissu léger dont la passe est prolongée en forme de « barbes ». Généralement brodé et bordé de dentelles, le coiffin se porte sur une câle. Ce nom est principalement utilisé dans le canton des Riceys.

LE BAGNOLET OU CAPELINE : Coiffure très ample en tissu léger ; tendue à l'aide de baleines ou de bandes de carton fort, couvrant la nuque et s'avançant au-dessus du visage.

LES PETITS TOQUETS

De toutes ces définitions, nous ne retiendrons comme caractéristiques, pour la présente étude que la cale et le coiffin. Pourquoi cette discrimination ? Simplement parce que la majorité des grandes coiffes des provinces françaises sont toujours construites à partir de l'une et de l'autre.

Partant de cette constatation nous avons tenté de savoir sous quelle appellation on désignait, dans notre région, cet ensemble de « coiffe et câle ». Nous avons ainsi appris par les anciens de Riceys, de Brienne, entre autres que cet assemblage se nommait un *petit toquat*.

S'il y a « petit », il y a donc nécessairement « grand » sinon l'adjectif deviendrait inutile. Que le plus grand apparaisse comme étant aussi le plus riche, le plus « beau », paraît également logique.

Nous revenons donc bien à notre déduction première, à savoir que le terme de *toquat* correspond à la terminologie française de *toquet* et qu'à se titre il désigne une coiffe de femme constituée de deux éléments superposés : la câle et le coiffin.

Ce terme étant trop vague, les Champenois ont manifesté le besoin de lui adjoindre un adjectif, ce qui a permis de différencier dans certains cas les *toquats* des *beaux toquats*.

G. ROY

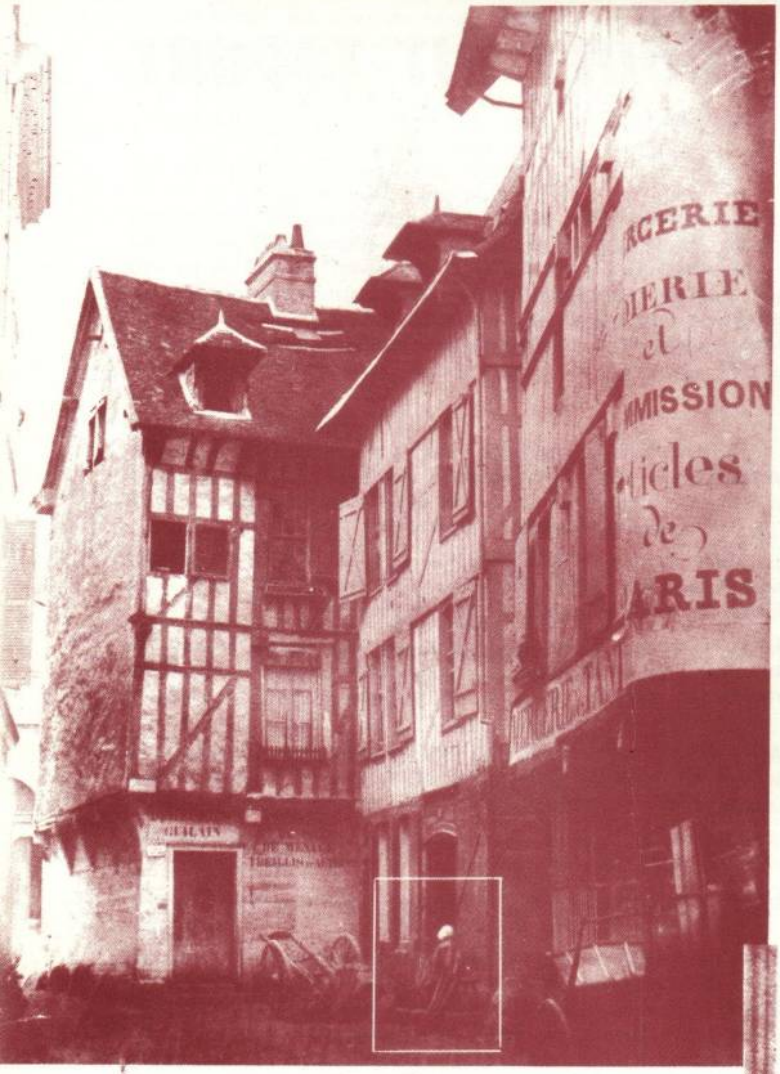

Maison sise 3, rue du Petit-Crédo à Troyes.
Photographie prise entre les années 1851 et 1858 (datation de M. Morin).
Musée réf. 46.19.64.

LES PETITS TOQUATS OU TOQUETS

Dans l'ensemble des provinces françaises nous constatons que les coiffes n'ont commencé à « grandir » démesurément qu'à la fin du XVIIIe siècle. Jusqu'alors elles étaient restées assez « basses ». Elles couvraient tout ou partie de la tête avec, pour les plus grandes, une tendance à descendre sur la nuque et sur les épaules. Peu avant la Révolution on commence à remarquer sur les gravures, des « gros bonnets » ; ce sont des coiffes dont le fond devient de plus en plus volumineux, il se projette vers l'arrière et tend à se hausser.

A cette époque, dans notre région, les toquets commencent à se différencier nettement des autres coiffes. Partant d'une forme commune ils suivent l'élan de la mode d'alors. Les fonds se gonflent et s'élèvent, au détriment de la passe qui, bien que se chargeant de dentelle, reste avant tout un « serre-tête » L'ensemble apparaît comme assez lourd.

L'ENSEIGNE DE VAULUISANT

L'exemple de ce petit toquat nous est donné par la coiffe que porte « l'enseigne » du Musée de Vauluisant. Cette statue de bois polychrome, dont la base est constituée de plaques de plomb (ce qui démontre bien son usage), provient d'une ancienne maison troyenne (?).

Le sculpteur a su rendre une impression de lourdeur et les plis sur le fond laissent bien deviner que la coiffe légère repose sur un support épais sinon matelassé. La passe est garnie de 3 rangs de dentelles cisaillées. Il faut noter sa forme particulière : les deux premiers rangs de dentelles sont réguliers tandis que le dernier se creuse au-dessus de la tête, s'évase au niveau des tempes et disparaît vers la nuque.

Le port de ce toquet est aussi à retenir ; placé très haut sur le crâne, il dégage les oreilles, et, fait plus important encore, il laisse les cheveux s'épanouir en rouleau sur le cou au lieu de les enfermer comme les autres bonnets.

Autre détail également intéressant : un ruban de teinte bleue et semblant être en faille ottoman, « ceinture » le bonnet. Sur le dessus de la tête il forme un nœud à 4 boucles. Vu sa belle ordonnance il pourrait sembler que ce ruban dissimule une coulisse serrant le coiffin sur la cale.

LES TOQUETS A BARBES

Le sens général de l'évolution des toquets paraît être le même, (à une époque donnée), dans toutes les régions. Cependant il faut remarquer que dans certains pays et indépendamment de la première constatation, la passe a tendance à s'allonger sur les oreilles, à se libérer du fond et à former des « barbes ». Celles-ci seront bien sûr bordées de dentelles. Mais comme leur ampleur paraît gênante ces dites barbes seront repliées sur elle-même et épinglées sur le dessus de la câle ou sur le dessus de la passe. L'exemple de ce type nous est fourni par la coiffe de Riceys de la fin du XVIIIe siècle ou par le portrait de la mère de Danton, Jeanne Madeleine Camut (ou Camus) qui pourrait être originaire de Plancy.

G. ROY.

REFERENCES

Enseigne de modiste (ou de lingère). Musée de Vauluisant. Salle des Arts et Traditions. Troyes.

Coiffe des Riceys. Musée de Vauluisant. Salle des Arts et Traditions. Troyes.

Tableau représentant la mère de Danton. Musée Saint-Loup. Salle des Beaux-Arts.

Enseigne de Modiste ?
Buste en bois polychrome.
Musée de Vauluisant - Troyes.

LE TOQUAT A TROYES

Si l'on examine attentivement les gravures représentatives du vieux Troyes, il est aisé de constater que chacune d'elles est « peuplée » de petits personnages en costume traditionnel.

Nous pouvons ainsi très facilement suivre l'évolution du Toquat. Bien évidemment il n'y a pas solution de continuité de l'une à l'autre. Au contraire, la transition se fait sans à-coup. On peut sur un même ensemble rencontrer deux ou trois types évolutifs de la même coiffe. Ceci n'a pas lieu de nous surprendre, le même phénomène a déjà été constaté et étudié dans les autres provinces françaises et il aurait été fort étrange que la Champagne ne suivent pas la même règle.

LE TOQUAT A PASSE LARGE

Partant du toquat précédent nous arrivons dans une première étape à une coiffe dont le fond, bien que volumineux a cependant perdu de sa lourdeur. Par contre la passe qui comporte toujours ses trois rangs de dentelles, a abandonné son « creux » central et s'est allongée sur les oreilles. Elle tend à pendre sur les épaules et, conséquence logique, elle se fend sur la nuque pour laisser paraître le rouleau de cheveux. Toujours portée en arrière cette coiffe dégage le visage encadré par les bandeaux de la coiffure. Le ruban souligne toujours la liaison de la passe avec le fond et retient le coiffin sur sa câle.

LE TOQUAT A PASSE LONGUE

Une autre étape sera franchie lorsque la passe devenue large va s'allonger de plus en plus sur les épaules.

Le fond de cette autre forme de toquat reste toujours important mais on peut remarquer qu'il est de plus en plus rejeté en arrière de la tête. On peut considérer qu'il ne « pose » plus sur le crâne. L'ensemble de la coiffe n'est tenu que par la passe de la câle épinglée dans les cheveux. En effet, dès le début de cette forme de toquat nous avons pu constater qu'aucun ruban ne le retenait sous le cou. Il faut donc, pour éviter sa chute au moindre mouvement qu'il soit solidaire de la chevelure par des épingles.

En même temps que la passe de coiffin s'allonge nous pouvons remarquer que le premier rang de dentelle (celui situé le plus près du fond) s'atrophie et finit par disparaître totalement. Par contre le dernier rang (celui situé près du visage) prend de plus en plus d'importance. C'est lui qui s'élargit et s'allonge et dont les extrémités vont voltiger sur les épaules des Troyennes.

Durant cette même période le ruban qui ceint la coiffe va disparaître. Tout l'attrait du toquat résidant dans l'ampleur de sa passe, ce ruban est sacrifié — la liaison de l'ensemble étant bien entendu toujours assurée par une tresse se nouant au-dessus de la tête.

G. ROY.

Portique de Saint-Urbain à Troyes.
Emile Sagot del et lith. Figures par Laby.
Musée de Troyes, réf. 45.22.70

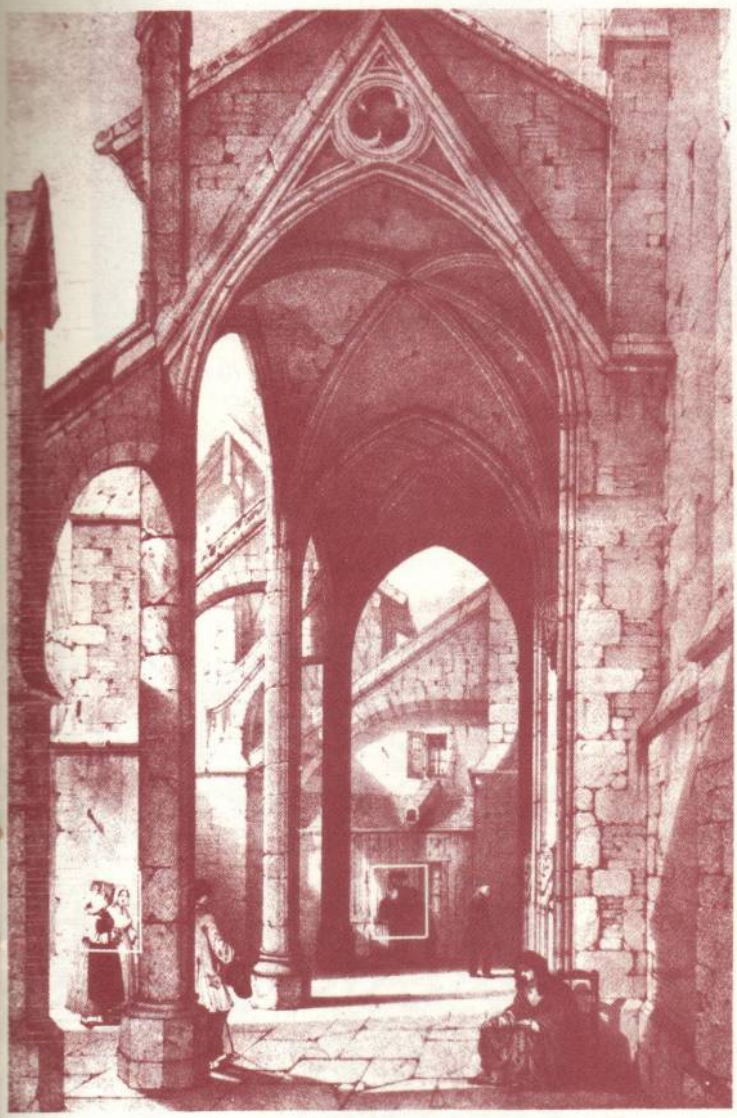

Vue latérale de l'église Saint-Urbain à Troyes.
Emile Sagot del et lith.
Musée de Troyes, réf. 45.22.69.

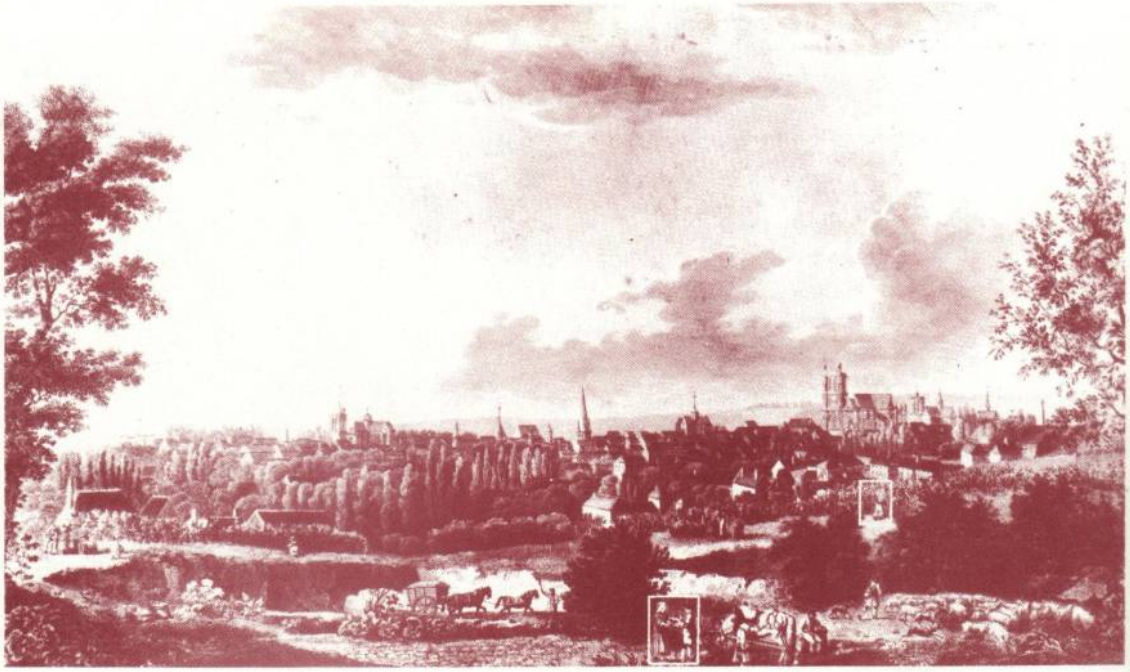

Vue de Troyes (premier quart du XIX*e siècle),*
Valton del. Couché fils sculp.
Bibl. de Troyes, cab. Cart. n° 3-1.

LE BEAU TOQUAT

Les toquets ou « toquats » du XVIIIe siècle étaient des coiffures massives. Progressivement nous les voyons qui évoluent vers des formes plus légères. La grosse câle matelassée diminue de volume. En même temps le coiffin tend à devenir l'attrait de la coiffe. Il prend de l'ampleur, se réhausse de broderie et de dentelle, mais sans s'alourdir. Bien au contraire, les longues « barbes » rejetées vers l'arrière dégagent le visage et lui donnent un « cadre » translucide. A ce moment de l'histoire du toquat, nous sommes toujours dans la ligne générale de l'évolution des coiffes telle que nous pouvons la noter dans de nombreuses provinces françaises. L'une d'entre elle notamment, la Normandie, a suivi le même rythme que nous. Louis Ulbach et plus tard Albert Babeau avaient déjà constaté ce fait.

Dans *La Fleuriotte*, L. Ulbach compare le toquat de Daudes-Montaulin à une coiffure de Cauchoise (Pays de Caux en Normandie). A. Babeau dans la *Bonne Nourrice* compare le toquet de Barberey ainsi que celui porté par « l'enseigne de Vauluisant » à la coiffe de Charlotte Corday (née à Sées dans la plaine d'Alençon en Normandie).

UNE REVOLUTION

Vers 1800, soit une dizaine d'années après la Révolution française, apparaît le « beau toquat ».

Pourquoi « beau » ? Uniquement parce que ce toquet dont la passe a été relevée et dressée sur une monture de laiton semble plus majestueux. En fait, qu'il soit beau ou qu'il soit ordinaire il s'agit toujours du même accessoire. Là encore prenons pour témoins les auteurs du XIXe siècle :

L. Ulbach nous décrit dans son roman (page 9) *l'ampleur, la richesse des toquats de femme* tandis qu'Antoine Chalignes dans *La véritable histoire de Louise Fleuriot ou le Beau Toquat*, nous rappelle que la jeune fille est allée au suplice vêtue de la robe rouge et que *sa tête rasée n'était couverte que du simple toquat sans prétention qu'elle portait au village.*

A quel canon doit-on attribuer cette transformation ? Est-ce une mode arbitraire ? Est-ce un désir de paraître riche ? Ou bien la Révolution toute nouvelle a-t-elle donné un besoin d'épanouissement, de libération aux femmes du peuple ? Autant de questions qui restent sans réponse.

LE BEAU-TOQUAT

Pour que la passe du toquat, considérablement agrandie, puisse se maintenir dressée au-dessus de la tête, il lui faut, en plus de son empesage habituel, un soutien en fil de laiton (dit fil de modiste). Cette armature en arceau apparaît très nettement sur les belles gravures, et surtout dans le tableau du « colporteur » de Valton (Musée de Vauluisant). Mais pour que cette armature soit elle-même rigoureuse, la câle a dû être modifiée. Elle est devenue plus petite et surtout plus rigide. La passe est constituée par une superposition de plusieurs toiles gommées et le fond est réduit à un coussinet bourré de laine et surpiqué. Les fils de laiton sont cousus sur la passe gommée.

Le coiffin, dont le fond a gardé toute son ampleur, est placé sur cette cale. Il y est tendu par des épingles, serré par sa coulisse, les plis ainsi formés sont rangés avec symétrie sur le fond de cale. La passe, empesée, plissée, (les plis sont retenus par des fils passés en rangs concentriques), est repliée sur le dessus et vers l'arrière, au niveau du bord de la passe de câle. Elle est tenue en place par des épingles. A la limite des armatures et du fond elle est relevée, tendue sur les arceaux de fils de laiton et cousue sur ceux-ci par des « points perdus ». Le plissé est régularisé à l'aide de petites épingles à tête d'étain.

Ce montage, en soi assez simple, demande beaucoup de soin et de temps. Il était réalisé par des lingères mais la propriétaire du toquat devait « **rafraîchir** » les épinglages chaque fois qu'elle voulait le porter. L. Ulbach nous dépeint d'ailleurs, dans son roman, Louise Fleuriot occupée à épingler son toquat qu'elle a sorti de son carton.

EVOLUTION

Ce « Beau-Toquat » qui, à ses débuts, ne fut qu'un toquat ordinaire « redressé », devint par la suite une coiffe particulière. La complexité de son repassage, de son épinglage fut la raison première de cette scission. La seconde raison, essentiellement féminine, est la coquetterie. En effet cette auréole diaphane se prêtait à merveille aux jeux de broderie. Elle en fut rapidement surchargée.

Ici se situe un renversement fort curieux, bien que très normal :

LE « TOQUAT A L'ENVERS »

Il va sans dire que tous tissus, toutes broderies, possédent deux faces : l'endroit et l'envers. Par principe on ne montre généralement que l'endroit.

Partant de ce fait, une coiffe normale présente ses coutures à l'intérieur et ses broderies vers l'extérieur. Mais si, comme pour le toquat, on relève le devant (la passe) de cette coiffe, alors, l'envers s'offre aux regards !

Il aurait semblé facile de coudre cette passe de telle sorte qu'elle se dresse du bon côté ; mais cela éliminait la possibilité première du double usage : toquat ordinaire non relevé et Beau-toquat tout en hauteur.

Nos aïeules ont choisi une autre solution : pour créer un Beau-toquat elles ont tout bonnement placé le coiffin classique *à l'envers* sur sa câle. Par ce système la passe relevée se présentait dans le bon sens, quant aux coutures elles se trouvaient cachées dans les replis du montage.

Cette constatation que nous avons pu établir d'une manière absolue a été prouvée lors de la restauration du toquat du Musée de Vauluisant. Ceci nous explique d'autre part qu'il n'y ait *jamais* de broderies sur le fond du coiffin — alors que les autres coiffes en ont toujours — elles seraient à l'envers. D'autre part on conçoit mieux que ce soit le fond de la cale, vu par transparence, qui soit ouvragé.

C'était si simple, il suffisait d'y penser ...

G. ROY.

REFERENCES

L. Ulbach, *déjà cité*.
Antoine Chaligne, *déjà cité*.
A. Babeau, *La Bonne Nourrice*. Mém. de la Soc. Acad., 1909.
Valton, *Le Colporteur*. Musée de Vauluisant.

Hôtel Saint-Laurent à Troyes avant 1870.

E. Garrel lith.
Bibl. de Troyes
Cab. Cart n° 3.

Toquat de Fillette
Dessin de Valton
(fragment)

Toquat « Coquille »
Dessin de Valton
(fragment)

Toquat de Fillette
Dessin de Fichot
(fragment)

Toquat « Coquille »
Dessin de Fichot
(fragment)

LE TOQUAT COQUILLE A RUBANS

Nous avons remarqué, qu'à un certain stade de l'évolution des toquets, ceux-ci avaient perdu le ruban qui à l'origine les garnissait. Les premiers beaux-toquats n'eurent donc pas non plus de rubans.

Cependant leur enrichissement progressif tend à les alourdir. S'il paraît vraisemblable que l'armature a pris de plus en plus d'importance pour les soutenir, il est non moins certain que de nombreuses modifications vont transformer cette coiffe. Transformations qui seront telles que l'on ne pourra plus opter. Il y aura des toquats ordinaires, toujours baissés et d'autres, les « beaux » que l'on ne pourra plus porter que dressés.

LE REVERS ET LE RUCHER DE DENTELLES

L'une des premières transformations apparaît nettement sur le « portrait » supposé de Louise Fleuriot. La base de l'auréole est garnie d'un rucher de dentelle. Il s'agit plus précisément d'une dentelle double (genre entre-deux) froncée en son milieu, placée dans le « creux » de la passe et retenue à ses extrémités par des épingles à tête. Le but de ce rucher semble logique, il marque la cassure entre l'auréole et la passe, et cache le cordonnet de serrage. Par ailleurs il apporte un élément enrichissant non négligeable.

Sur cette même gravure on peut également remarquer le revers de dentelle qui couvre la passe, au-dessus du front. A l'origine il est placé de sorte qu'il couvre dans sa totalité, les fronces nécessairement créées par le « renversement » de la passe du coiffin. Il est bordé d'un feston. Il est placé à cheval sur le bord avant de la coiffe. Plus tard il tendra à se rétrécir et à s'évaser (à se montrer), car lui aussi deviendra un ornement remarquable.

LES COQUES DE RUBANS

Avec le temps l'auréole s'alourdit de broderie et s'agrandit. L'armature bien que doublée ne suffit plus à éviter les « mouvements ». Par un juste retour, on va demander aux rubans, que l'on avait un temps dédaignés de revenir étayer l'édifice.

Ce sont deux coques d'ottoman. Chacune est pliée en double, sur une armature en fil d'acier formant un triangle isocèle dont le sommet est piqué, pointe en bas, dans la toile matelassée de la câle. En même temps, la partie arrière de l'auréole (souvenir de la troisième rangée de dentelle du toquet) va se rétrécir. Venant ainsi aux 2/3 de la hauteur totale, elle laisse passer les extrémités supérieures des coques de rubans. Celles-ci se trouvent ainsi prises entre les deux épaisseurs de dentelles. Elles sont vues, devant, par transparence et derrière mi par transparence et aussi en dépassant.

LE PORT ELEVE DU BEAU-TOQUAT

Le mouvement communiquant d'une partie de l'auréole sur l'autre va rendre *impossible* l'utilisation d'une même coiffe soit baissée, soit relevée.

Nous avons écrit, précédemment que le coiffin était placé à l'envers sur la cale. Dans cette position, et sachant que l'auréole est composée de deux rangées de dentelle (souvenir du toquet dont le premier rang avait déjà disparu), on conçoit aisément que la rangée située en avant soit plus courte que celle située immédiatement derrière. Progressivement la partie avant va s'élever au niveau de sa voisine, l'armature étant camouflée entre les deux. Lorsqu'apparaissent les rubans nous voyons que la deuxième partie va se restreindre. Dans ce dernier cas, si l'on « rabaisse » l'ensemble, la partie qui se place en-dessous est plus longue que celle située dessus. Etant donné que le coiffin est ainsi placé à l'envers, si l'on désire le porter normalement il faut le retourner. Or à ce moment c'est la partie (devenue dessous) la plus près du visage qui est la plus courte. Ceci est un non sens car alors, n'ayant plus de soutien elle « tombe dans les yeux ».

Il est donc devenu *impossible* de rabattre le beau-toquat.

G. ROY.

Vue de l'église Saint-Urbain à Troyes.
Dessin d'après nature et lith. par Fichot. Figures de Bayot.
Bibl. de Troyes Cab. Cart n° 3 - XVII.

TOQUET - TOQUAT - BEAU-TOQUAT

Dans notre numéro 8 de février 1966 *Défense du Toquat*, nous avions établi une sorte de recensement des divers types de toquats connus. En raison du caractère évolutif de cette coiffe, un tel recensement ne pouvait se concevoir que dans un temps donné. Nous avions choisi la période Louis-Philippe soit de 1830 à 1848. La concordance nous étant fournie, pour les costumes traditionnels par la présence, dans les mêmes gravures, de personnages en tenues « à la mode de Paris ».

Ceci nous permet de remarquer qu'à une même période tous les toquats n'avaient pas suivi la même évolution. Nous avons déjà noté ce fait mais nous pensons intéressant de l'approfondir.

LES AGES DE LA VIE

On peut remarquer que l'homme semble avoir une prédilection pour l'époque de son mariage, « de ses vingt ans ». Chaque génération a donc sa « belle époque » et s'efforce d'en retenir le souvenir, le costume en étant l'élément « extérieur » le plus représentatif. Pour cette raison, nous constatons que jusqu'au début de ce siècle le vêtement est le reflet de l'âge des individus. De nos jours ce phénomène, bien que persistant, s'est notablement amoindri. Il apparaît donc tout à fait normal qu'à une période donnée les gravures nous montrent des coiffes de cette période et des coiffes d'une ou plusieurs générations précédentes. H. Valton, qui fut un des portraitistes les plus remarquables du XIXe naissant, était parfaitement conscient de cet état de fait. Observateur et dessinateur de talent, il fut aussi, l'un des premiers grands « folkloristes » de notre région. Aucun anachronisme ne paraît dans ses œuvres. Selon les âges il a su mettre le toquat qui convenait. Il a aussi noté un fait important dans le folklore : la nuance entre la tenue de l'adulte et celle de l'enfant.

Bayot, son élève, suivit, fort heureusement pour nous, la voie que lui avait tracée son maître. A son tour il a su camper les personnages dans le temps et dans le lieu.

En ce qui concerne nos autres dessinateurs, tels Ciceri, Arnaud, Dauzat, les « recoupements » que nous avons pu effectuer en comparant diverses gravures semblent confirmer qu'ils furent, eux aussi des témoins dignes de foi.

Pour d'autres, il est certain qu'ils n'eurent pas toujours ce même souci d'exactitude. Fichot notamment a réalisé quelques « montages » anachroniques, en plagiant les œuvres de Valton. Le frontispice de son album pittoresque et monumental en est un exemple type : il s'est contenté de juxtaposer en les retouchant très légèrement deux dessins de Valton et un de Arnaud ! En fait, il paraît difficile de parler de plagiat à cette époque, il faut plus simplement penser que les moins doués prenaient copie des œuvres du maître. Or Fichot, qui excellait comme « monumentaire », était un médiocre portraitiste. Il en était d'ailleurs conscient et il se fit aider, pour animer ses croquis, par Bayot dont le nom paraît quelque fois comme « co-exécutant »...

De nombreuses théories, concernant le toquat, ayant été basées sur la gravure « frontispice » de Fichot — alors considérée comme faisant foi — on comprend que partant d'un argument inexact elles n'aient pu aboutir qu'à des conclusions assez fragiles. Une autre gravure — représentant « le Beau-Toquat » — illustre le roman de L. Ulbach. Cette gravure a été considérée comme pouvant être un portrait posthume de la « Fleuriotte ». Mme Desvignes écrit notamment *Louise Fleuriot, dit le « beau-toquat », l'a porté en éventail ou en coquille (genre coquille Saint-Jacques) un peu à la manière du soleil des Boulonnaises, mais en plus allongé et la passe devant l'auréole. D'après les gravures elle semble avoir employé une dentelle anglaise fortement empesée.*

Or cette lithographie de E. Caffé est une copie d'un portrait de Valton. De plus cette « image » est à *l'envers*, c'est-à-dire que le dessin de Valton « regarde » à notre droite alors que la copie « regarde » à notre gauche (comme dans un miroir). Ceci a pour effet, entre autre, de faire croiser le châle de droite à gauche alors que la tradition veut « qu'il couvre le cœur » de gauche à droite. Toute hypothèse, émise à partir de la lithographie sera donc entachée de cette erreur. Enfin, s'il en est encore besoin, cela nous confirme qu'il ne peut pas s'agir du portrait de la Fleuriotte, car Valton avait tout juste 10 ans à la mort de Louise Fleuriot.

L'EVOLUTION

A partir de documents authentifiés, et tenant compte de ceux qui semblent les plus précis, nous avons tenté de réaliser un « arbre généalogique ». Issu du toquet, nous voyons apparaître le toquat puis le beau-toquat. Ceci est une hypothèse. Cependant les dates des gravures concordent parfaitement. De plus, des comparaisons avec d'autres provinces montrent une évolution assez similaire. Nous pensons donc, sinon, avoir la vérité « vraie », au moins en être très près.

G. ROY.

Lit. de Caffé ayant servi à illustrer la « Fleuriotte »

Portrait dessiné par Valton et ayant servi de modèle.

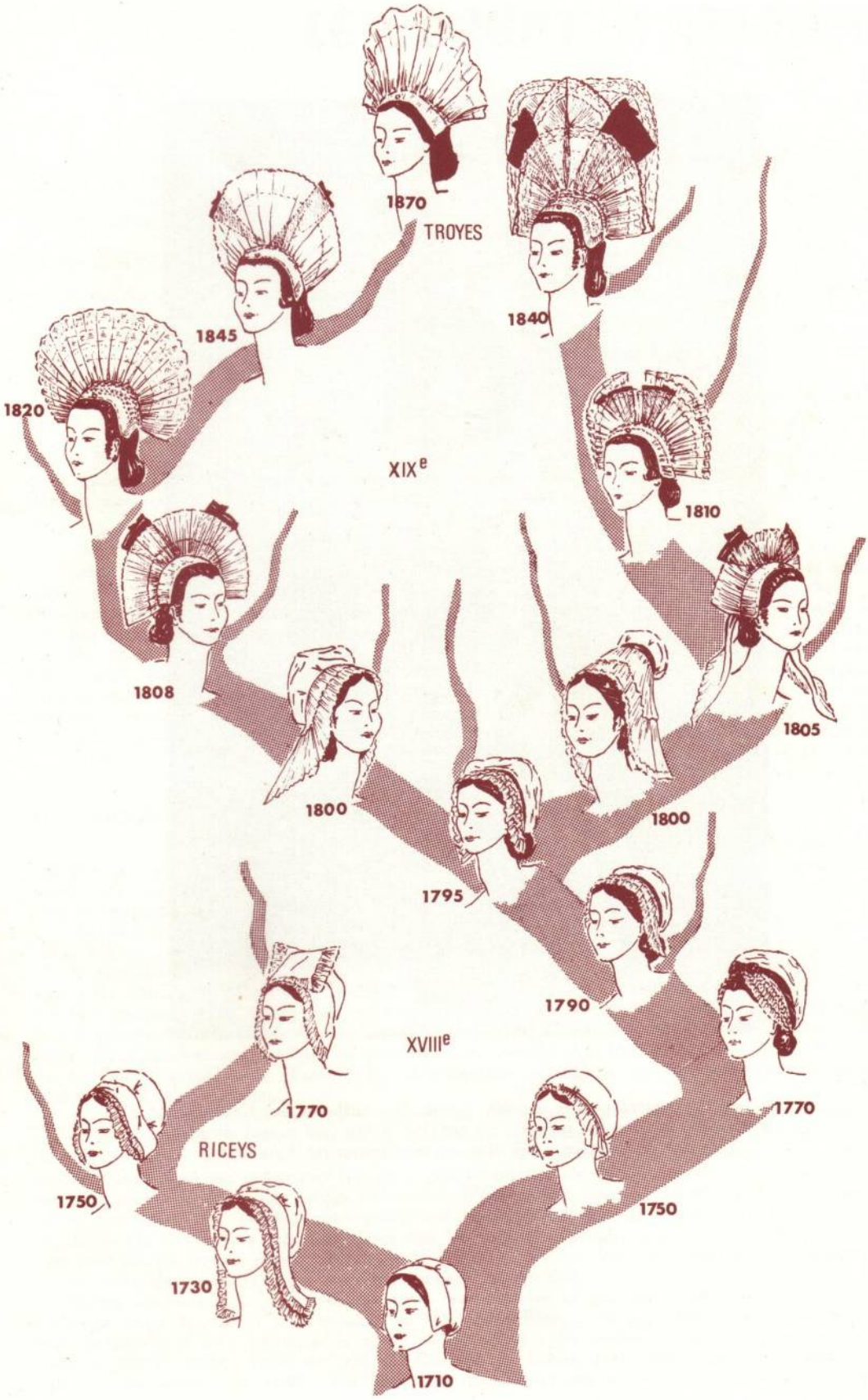
1870
TROYES
1845
1840
1820
XIXe
1810
1808
1805
1800
1800
1795
1790
XVIIIe
1770
1770
RICEYS
1750
1750
1730
1710

Le costume porté par le modèle paraît être authentique. Cependant le toquat n'a pas été repassé, ce qui lui donne cet aspect étrange. Quant à la datation 1808 *elle est manifestement fantaisiste.*

LE TOQUAT A BARBES

Ce nom de Toquat à barbes, lorsqu'il désigne un « beau-toquat », est impropre. Cet effet de bandes de tissu, laissant croire qu'il s'agit d'une coiffe semblable à celle des Riceys entre autre, n'est en fait qu'un effet d'optique. Nous avons toutefois conservé cette appellation, faute de mieux.

SA NAISSANCE

A la fin du XVIIIe siècle nous avons remarqué que le toquet avait pris de l'ampleur. Vers 1800 on peut voir qu'il ressemble à la coiffe normande de Vire, en plus petit néanmoins. Si, dans la région de Troyes, et à Troyes même, comme l'illustrent les quelques gravures que nous reproduisons, le toquat s'est relevé « d'une pièce » pour devenir de suite un beau-toquat, il n'en fut pas de même dans le secteur de Lusigny.

Après 1800 le toquat de cette région se relève, en se repliant sur la passe de cale comme celui de Troyes. Mais, en même temps on place un ruban d'ottoman, à plat, dans ce repli, et on dresse derrière l'auréole, deux coques de rubans identiques, armées de fil de laiton. Enfin, et c'est ce dernier point qui va orienter l'évolution, on laisse pendre à droite et à gauche, le « surplus » de l'auréole. Ce surplus va rapidement apparaître comme un élément décoratif. Il va s'allonger, se séparer de l'auréole et se garnir de dentelles.

LE PORT

Cette forme différente crée un nouveau port de coiffe. La passe s'élargit pour mieux laisser voir son ruban soujacent. Le fond de cale reste plus important mais laisse libre la chevelure. Quant aux « fausses barbes », elles sont tournées sur elles-mêmes et retenues par des épingles au départ de l'auréole. Elles sont ainsi renvoyées en arrière et flottent sur les épaules. Antoines Chalignes, dans la *Véritable histoire de Louise Fleuriot*, nous décrit cette coiffe : « *... Elle se présentait avec le toquat de simple mousseline empesée s'épanouissant autour de ses tempes comme un nimbe de candeur et d'innocence... Cette coiffure... laissant flotter par derrière ses barbes voltigeantes comme les branches flexibles d'un saule au-dessus des eaux limpides de la Barse, lui avait valu le surnom de Beau-Toquat.*

Il semble, à l'examen des portraits de Valton, qu'une petite jugulaire, peut-être en ruban noir, retenait ce beau-toquat. Fichot, dans sa gravure frontispice, l'a d'ailleurs bien reportée.

A LA MESSE

Mme Desvignes écrit : « *Si vous entrez à l'église, ou dans quelque lieu respectable, n'oubliez pas, en mettant vos gants ou vos mitaines, de rabattre, par modestie, les barbes voltigeantes de votre toca.* A la suite de cette assertion, que l'on a acceptée d'emblée, on est allé jusqu'à prétendre que, lors des deuils, la même coutume devait être respectée.

Or cette hypothèse de « barbes mobiles » est absolument fausse. Trois raisons s'y opposent formellement.

Tout d'abord il va sans dire que pour se rendre à l'église, nos parents ont toujours revêtu leurs plus beaux atours et cette tradition persiste. Suivant cette considération il paraît normal que la Champenoise ait voulu paraître à la messe avec son toquat dans toute sa magnificence. Si d'aventure cette habitude avait, en son temps, paru trop ostentatoire aux membres du clergé, ils n'auraient pas manqué de proclamer un interdit. Les lois somptuaires ayant toujours été fort mal acceptées en France, les chroniqueurs n'auraient pas manqué de mentionner celui-ci, or il n'en est rien...

La seconde raison que l'on peut opposer est simplement matérielle. Nous avons remarqué que dans le cas du toquat « coquille » le fait de le rabattre le présentait nécessairement à l'envers. Pour le toquat « à barbes » nous sommes en droit de nous demander où la Champenoise aurait bien pu dissimuler les deux grands arceaux de fil de fer, cousus sur la cale et qui soutenaient le haut des barbes relevées ? D'autre part, lors de la restauration du beau-toquat du musée de Troyes, nous avons été dans l'obligation de retirer plusieurs dizaines d'épingles (du XIXe) avant de voir descendre les barbes ! Epingles d'origine et nous n'en voulons pour preuve que le grand tableau de H. Valton, don des Amis des Musées, au Vauluisant, ou cet épinglage caractéristique est parfaitement discernable.

Enfin troisième raison, qui pourra peut être sembler la plus probante, c'est qu'il y a eu confusion entre toquat et beau-toquat. En effet aux Riceys, où on portait un toquet à longues barbes dit « petit toquat », la coutume de rabattre les barbes de la coiffe existait bien jusqu'au XVIIIe siècle. Voici ce que L. Coutant et l'abbé J.-B. Socard écrivent dans leur « *Recueil de notes* » en 1840 : *Les habitants des Riceys ont conservé jusqu'au dix-huitième*

siècle un langage et un costume différents de ceux de leurs voisins... Elles (les Ricetonnes) se coiffaient d'un petit bonnet blanc à longues barbes qu'elles laissaient tomber sur leurs épaules quant elles entraient à l'église, et qu'elles relevaient avec soin dès qu'elles en étaient sorties ; leurs cheveux se séparaient sur le milieu du front en deux parties égales...

Voici très vraisemblablement d'où est née cette confusion. On remarquera par ailleurs que cette habitude devait être très exceptionnelle sans doute même disparue en 1840 car les auteurs la mentionnent en précisant au XVIIIe siècle, aux Riceys.

G. ROY.

REFERENCES

G. DESVIGNES, *Petit Troyen*, 21-8-35.

Carte post. n° 778, Archives de la Soc. Acad., reprod. *Costumes des environs de Troyes*, dessin de H. VALTON.

H. VALTON, Tableau du musée de Vauluisant, don des A.D.M.

FICHOT, Frontispice de l'*Album pittoresque et monum.*, 1852, par Ch. Fichot et A. Aufauvre, Bibl. de Troyes, n° 1526-1528.

A. CHALIGNES, *Véritable histoire de Louise Fleuriot ou le Beau-Toquat*, 1852, Bibl. de Troyes, n° 23804.

L. COUTANT, *Recueil de notes..., hist. des Riceys*, S. 1840, chap. II, p. 63, Bibl. de Troyes, n° 106403-105937.

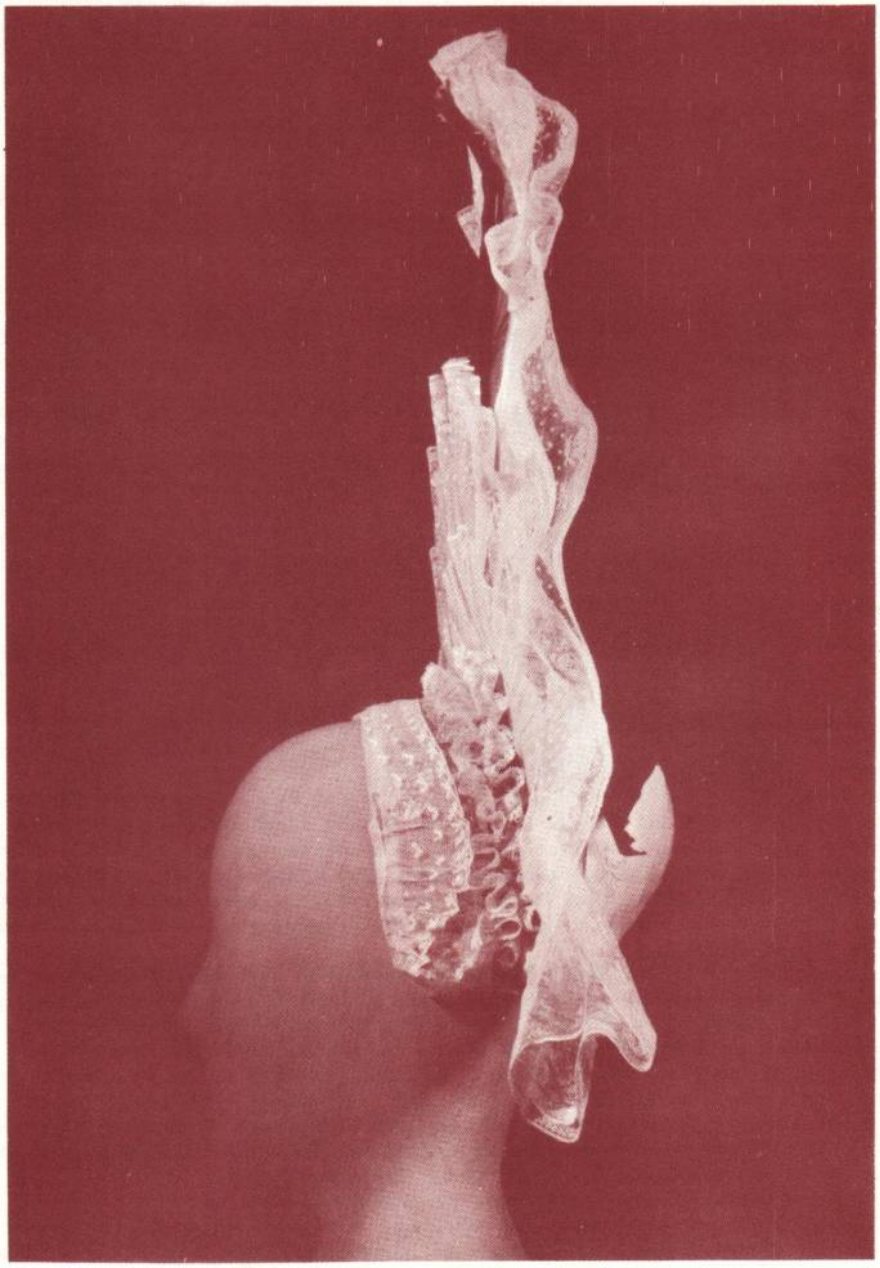

Toquat de Madame Pinguet (Lusigny). Profil.

Musée de Vauluisant, Troyes.

LE TOQUAT A LUSIGNY

Vers 1805 dans la région de Lusigny, le beau-toquat prend l'aspect sous lequel nous aimons à le reconnaître aujourd'hui.

Les femmes relèvent les « barbes » en les passant par dessus le fond de la cale. Elles les retiennent sur le dessus de cette cale par un nœud de velours cousu en applique. La partie redressée de ces « barbes » est fortement amidonnée et épinglée sur les coques de ruban et après l'auréole.

Le beau-toquat se présente alors comme une sorte d'auréole placé en arrière d'une passe assez longue, surmontée de deux pointes de dentelle très *écartées l'une de l'autre.*

Dans *La Fleuriotte*, Louis Ulbach en donne cette description : *Imaginez, sur une calotte piquée, qui s'ajustait étroitement à la tête, un éventail énorme de mousseline et de dentelle. Les jolies figures étaient comme encadrées dans une auréole de broderie. Supposez une de ces collerettes de ces belles dames du temps de Henri III s'envolant par-dessus les moulins et s'arrêtant dans son vol au sommet de la tête, en affectant même par deux petites pointes de chaque côté, d'allécher (sic) le moulin par le semblant de deux ailes... ;*

De même que pour le beau-toquat « coquille » la jonction entre la passe et l'auréole est enrichie d'un entre-deux de dentelle bouillonné, épinglé de part et d'autre.

TRANSFORMATION DU BEAU-TOQUAT

Les barbes devenant l'attrait principal de cette coiffure, vont continuer de grandir. Toutefois ce « grandissement » va poser un problème de couture : si l'on continue de prolonger indéfiniment la passe qui forme ces barbes, l'ampleur du tissu ne pourra plus être retenue sur le pourtour du fond, même si le fronçage est supérieur à la norme habituelle (trois fois la longueur de couture). La coquetterie étant plus forte que l'habitude, les Champenoises continuèrent d'allonger la passe mais sans coudre l'excédent de tissu. Cette astuce permit. vers 1810 de créer un beau-toquat dont les barbes se rejoignent vers le milieu de la coiffe. Cet édifice était soutenu par un réseau de fil de fer « modiste » entrelacé et formant trois arceaux : l'un guidant l'auréole et les deux autres raidissant chacun une barbe. Le tout étant retenu en place par de multiples épingles. Nous en avons dénombré environ deux cent cinquante ! lors de la restauration du toquat du Musée.

L. Ulbach écrit à ce sujet : *on remarquera pendant le mois d'avril que les jeunes filles de Lusigny, de Montaulin, des pays ou le toquat florissait surtout. avaient des exagérations de coiffure singulières. Elles étendaient les ailes de mousseline. les dressaient avec un fourmillement d'épingles qui forçait les regards.*

UN FAUX-TOQUAT

Cette description de Louis Ulbach a prêté à confusion. Vers 1932 on a cru que « ces exagérations de coiffures » s'appliquaient au beau-toquat déjà agrandi alors qu'elles marquaient en fait une transition. L'imagination aidant, on a donc créé de toute pièce un toquat très haut dont les barbes ressemblent à des ailes *de papillon* et ce faux-toquat fut baptisé *fleuriotte !?* Mme G. Desvignes en donne la description suivante : *Après 1808, date de l'exécution de Louise Fleuriot, les dames de la ville relevèrent de quelques doigts les ailes de leur toca et le nommèrent la « Fleuriotte », en l'honneur de l'infortunée et coquette jeune fille qui périt sur l'échafaud. Ces fleuriottes, beaucoup plus simples à établir, s'exécutèrent en dentelle tendue sur une armature de fort laiton ou de fil de fer. Vous en verrez quelques exemplaires à Troyes, exécuté sur mes conseils... et portés par les jeunes personnes...*

Pour le moins deux erreurs se sont glissées dans ce texte : d'une part ce ne sont pas les *dames de la ville* mais bien au contraire *les jeunes filles de Lusigny...* qui ont fait une transformation à leur coiffe.

D'autre part aucun chroniqueur n'a jamais mentionné que cette coiffe ait été nommée *fleuriotte* et pour cause...

LE BEAU TOQUAT EN 1840

Ces exagérations que signale L. Ulbach pour la période 1810 n'étaient en fait qu'un prélude. Henri Valton dans son Tableau nous montre le Beau-toquat tel qu'il le vit en 1837. L'édifice est devenu réellement volumineux. Il a pour le moins une hauteur égale à deux têtes soit approximativement 50 cm et sa largeur égale la carrure de la fille qui le porte. Les coques de rubans sont devenus larges et longues, (elles étayent l'ensemble), par contre la cale s'est considérablement diminuée. Elle n'emboîte plus que le sommet du crâne et est très échancrée sur la nuque.

Ch. Fichot a reproduit ce même modèle sur son frontispice. Comme il s'agit de la copie d'une étude de Valton nous pensons ne pas devoir en tenir compte. En conséquence nous ne croyons pas que le devant de la passe se soit allongé en pointe « médicis » comme sur son dessin.

Si nous reprenons les gravures de Troyes postérieures à 1850 nous pouvons remarquer dès l'abord que le costume bourgeois à la « mode de Paris » a remplacé pour une grande part l'ancienne tenue traditionnelle. Le toquat, s'il est encore porté est devenu une auréole de dentelle, peut être baleinée. Cette forme en « coquille » sera la première à disparaître, semble-t-il. Le dernier toquat dont on ait mémoire à Troyes sera celui « à barbes », grand et majestueux, né vers Lusigny. Sa vie hélas, sera définitivement brisée vers 1870.

G. ROY.

REFERENCES

L. ULBACH, *La Fleuriotte*, réédit. de 1885, Bibl. de Troyes, n° 105740-105741, p. 8.
Toquat portée par Madame Pinguet, Musée de Vauluisant.
Tableau, *Chemin de Verrières*, de Valton.
Ch. FICHOT, *Album pitt. et Mon. du Dép. de l'Aube*, déjà cité.

Toquat de Madame Pinguet (Lusigny). Vue de dos.
Musée de Vauluisant, Troyes.

LE BEAU-TOQUAT DU MUSÉE DU VAULUISANT

Ce toquat est le seul qui nous ait été conservé intégralement. De plus il s'agit d'un type fort intéressant puisqu'il se situe très précisément au milieu de la période évolutive du Beau-toquat.

Le fait de l'avoir restauré nous a permis (grâce à l'aimable compréhension de Mademoiselle Dubuisson, conservatrice des Musées du département) de faire un relevé précis des « patrons » de cette coiffe. Nous ne reviendrons pas sur la description de ce modèle (cf. fiche n° 8-5). Nous pensons que les photographies que nous reproduisons et que nous devons à M. Jean Bienaimé, sont suffisamment éloquentes en elles-mêmes.

Pour la « petite histoire », nous tenons à préciser qu'aucun élément de ce toquat n'a été remplacé par une « pièce neuve », ils ont tous été reblanchis séparément. Ceci nous a permis de constater que nos grand-mères faisaient un dernier rinçage à la « boule de bleu » (méthylène) pour accentuer l'effet de blancheur. Quant aux rubans en ottoman violet leur coloris a été ravivé sans adjonction d'aucun colorant. Seuls les fils de modiste, en fer ont dû être remplacés par des fils neufs, leur extrême oxydation risquant d'attaquer le tissu de la coiffe.

D'autres personnes nous ont, depuis, confié des Beau-toquats de la seconde moitié du XIXe siècle, pour restauration. Nous les en remercions vivement. Avec leur accord nous ne manquerons pas de présenter les photographies y afférentes à nos lecteurs et amis.

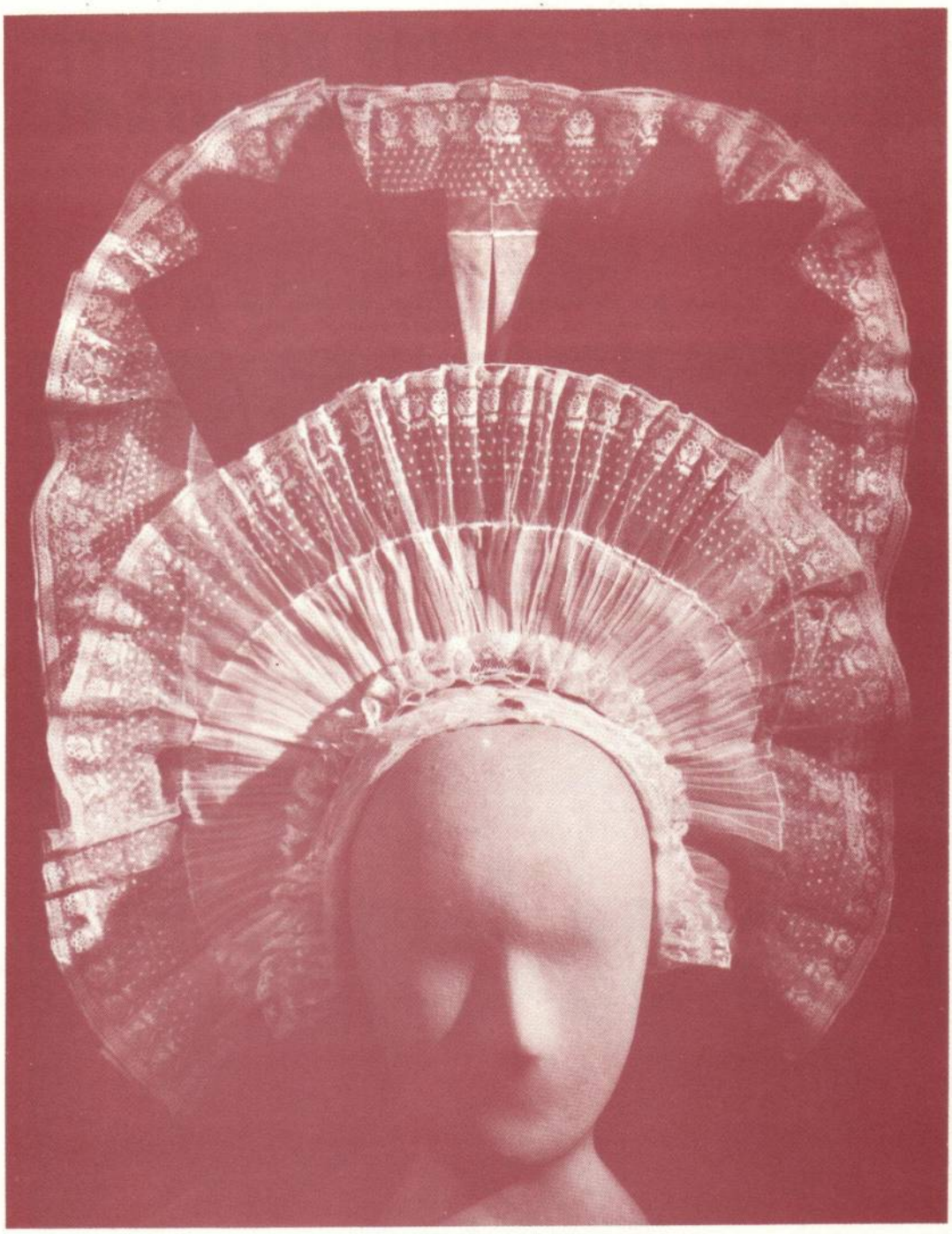

Toquet de Madame Pinguet (Lusigny). Vue de face.
Musée de Vauluisant, Troyes.

Revers de voile et tulle brodé (H). — Rucher d'entredeux de dentelle (L).
Cale vue de dos, montrant la broderie de fil bleu (échelle de la réglette : un carré = 1 cm)

Ci-dessous :
La cale vue de profil. La passe est gaufrée à la gomme et bordée à cheval de papier collé.

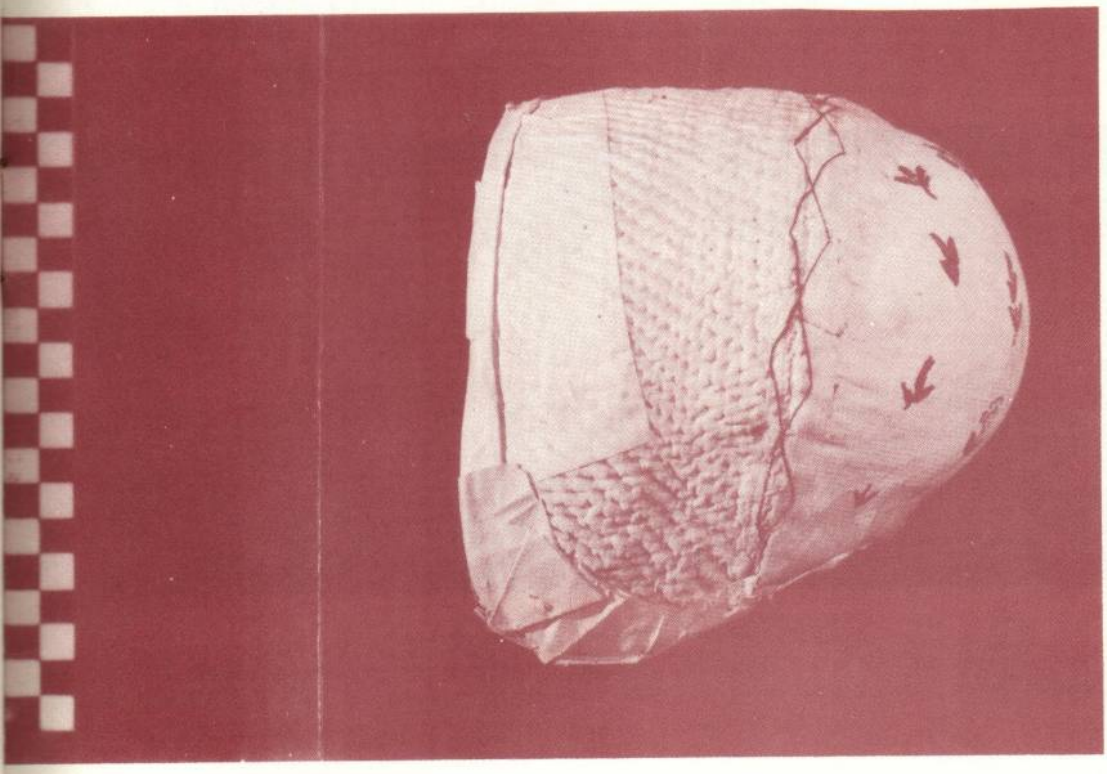

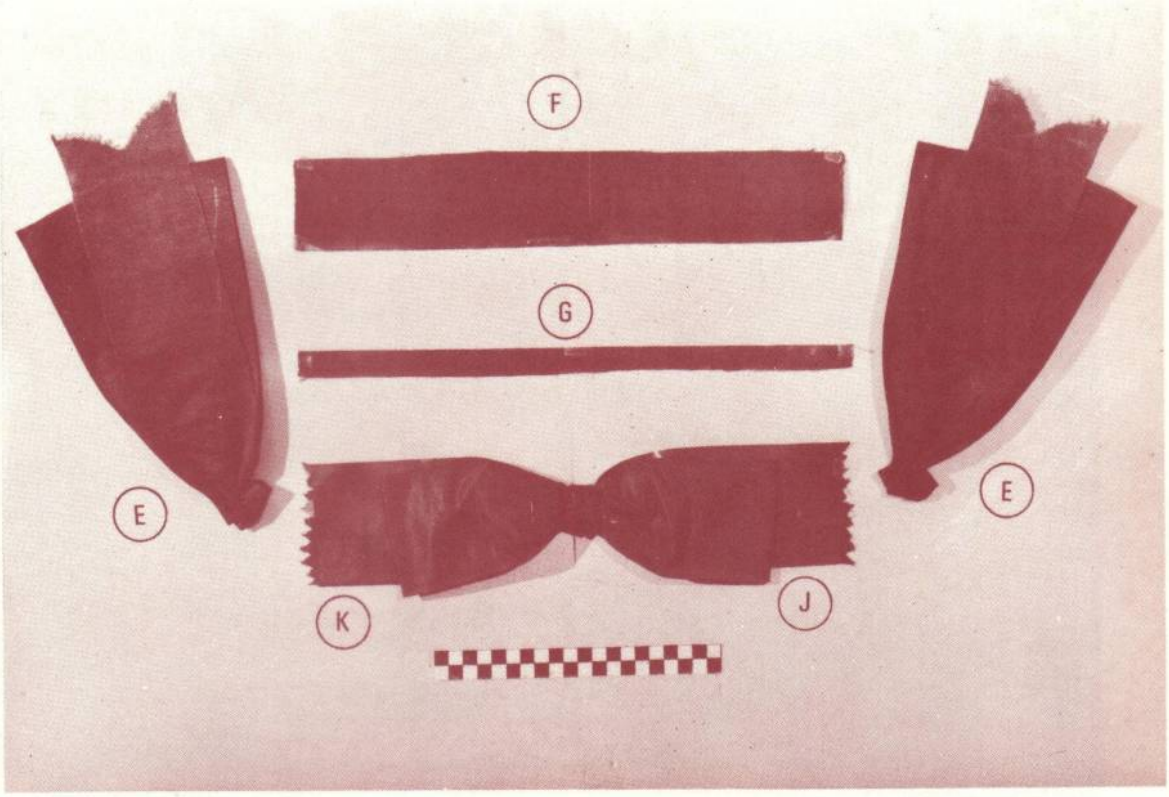

Toquat Pinguet.

Les rubans : Les coques droite et gauche (E) — Le ruban de passe (F) — Le petit ruban de l'auréole (G) — Le nœud de nuque (J et K). Ces rubans sont en ottoman violet.

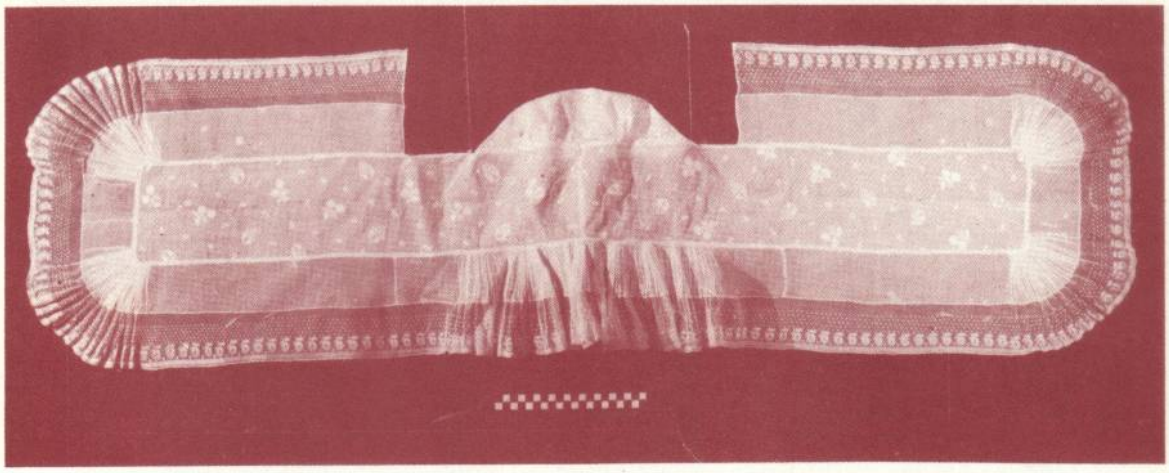

Toquat Pinguet.

Le coiffin monté (le fond a été replié sur lui-même). La passe est en voile plumetis. La garniture est formée d'un rang de voile rehaussé d'un rang de tulle brodé.

CONSTRUCTION DU BEAU-TOQUAT

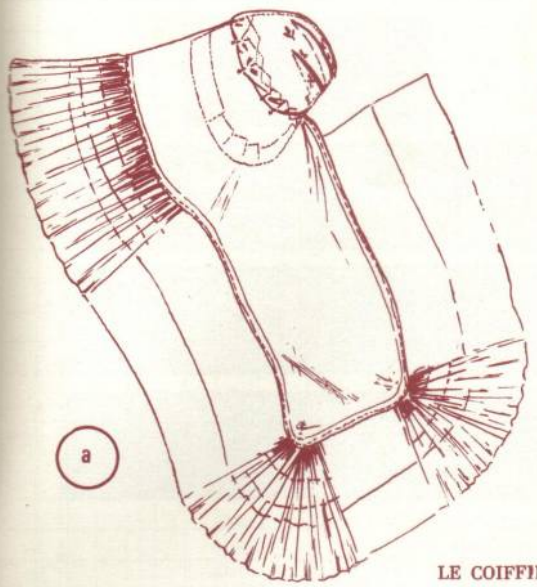

a

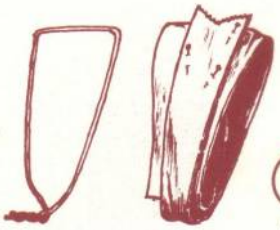

b

LA CALE

La passe (A) est assemblée au fond (B), chaque élément étant coupé en double épaisseur. Le fond est bourré de laine brute. La passe est durcie à la gomme.

Les motifs de broderie sont exécutés au fil bleu.

LE COIFFIN

Le fond est coupé dans du voile ou du plumetis (C). Il est terminé par une double coulisse se cousant en (1). Il est froncé (2-3) et monté sur la passe (D). Celle-ci est garnie d'un rang de voile ou de tulle surmonté d'un rang de dentelle ou de tulle brodé. Le tout est ensuite amidonné assez fortement, repassé et cisaillé à l'endroit.

d

MONTAGE

Le coiffin est placé à l'envers sur la cale (a). Les coulisses arrières sont serrées et nouées sur le dessus de la cale. Elles emprisonnent ainsi le coiffin. Le fond de celui-ci est ensuite tendu et retenu par des épingles. Les fronces arrières sont modelées en plis.

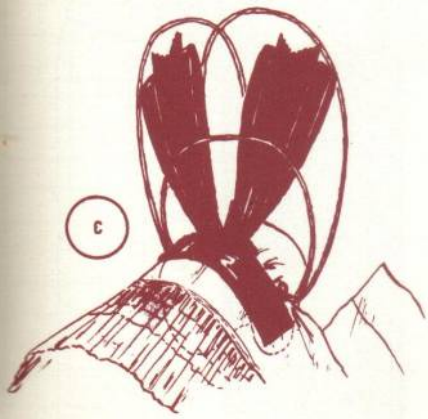

c

LES COQUES DE RUBANS

Les rubans (E) sont « roulés » sur une armature en fil modisté. La base de chaque coque est ensuite liée avec un cordonnet (b).

ARMATURE

Les deux coques et les trois arceaux de fil modiste sont placés et solidement cousus sur l'ensemble cale et coiffin. La passe de ruban (F) est fixée par des épingles sur la passe de coiffe cachant ainsi les précédents assemblages (c).

DRESSAGE DE L'AUREOLE AVANT

La passe de coiffin est repliée sur le ruban (F), couture sur couture selon l'axe (OO). Elle est retenue en place par le ruban (G) épinglé dans la « cassure ». Le devant de la passe est garni d'un revers de voile et tulle brodé (H) placé à cheval et épinglé de part en part. La partie froncée de la passe est dressée sur la première armature, cousue à longs points de Boulogne et épinglée sur les rubans. Les fronces sont retenues par des fils passés (9). En même temps que l'on redresse l'auréole avant, le surplus (les « barbes ») est replié sur lui-même de chaque côté et épinglé au niveau inférieur de la cale. Ce repliage doit être exécuté de telle sorte que les dentelles se retrouvent à l'extérieur (d).

NŒUD DE NUQUE

Le ruban (J) est replié sur lui-même pour former un nœud à deux boucles et un brin. Le second brin est constitué par le ruban (K). L'ensemble est cousu en son milieu (e).

e

FINITION

Les « barbes » sont ramenées vers l'avant et épinglées sur la cale. Elles sont ensuite dressées sur les deux arceaux de fil et épinglées. Pour cette dernière opération il faut dédoubler la passe et introduire l'armature entre les deux épaisseurs (f).

Il reste à poser et à coudre le nœud de nuque et à épingler le rucher de dentelle (L) sur le ruban (G).

L'épingle « à chapeau » retant le toquat sur la chevelure se pique au milieu avant de passe.

G. ROY.

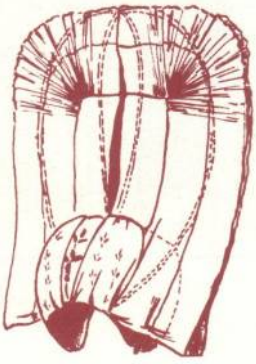

f

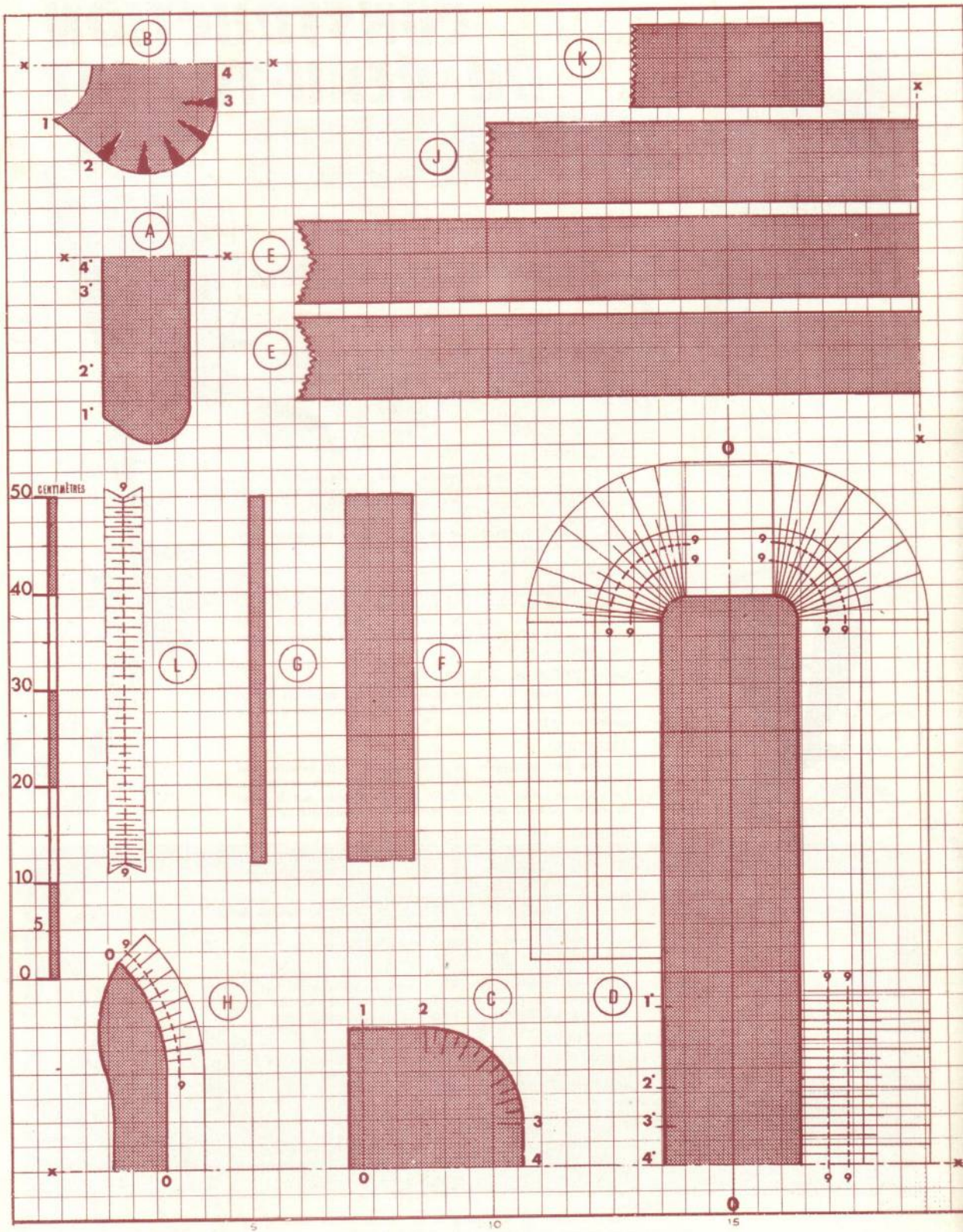
B
K
J
A
E
E
L
G
F
H
C
D
CENTIMÈTRES
50
40
30
20
10
5
0
1
2
3
4
1'
2'
3'
4'
5
10
15

LES FAUX TOQUATS

Lorsqu'un folkloriste, prenant notre revue comme base d'étude, s'efforce d'établir une thèse, nous pensons que la sagesse même veut que l'on en tienne compte. C'est-ce que nous avons estimé devoir faire à la suite de l'article de M. l'abbé Jean Durand paru dans la « Vie en Champagne ».

La théorie évolutive du toquat que nous avons développée aujourd'hui dans notre revue date en fait de l'année 1953. Elle est née à l'occasion d'une causerie que nous avions faite aux Amis des Musées (« L'Est-Eclair » du 31 mars 1953, « Libération-Champagne » des 19-3 et 2-4-1953). Depuis bien sûr, cette idée a été murie. Le but initial de notre revue n° 12 était de faire le point des études à ce sujet. Toutefois M. l'abbé Durand ayant écrit un article très pertinent et fort bien référencé sur le sujet, nous avons estimé que nous devions permettre à nos amis et abonnés de juger « sur pièces ». Nous avons donc inclus dans ce numéro un assez grand nombre de reproductions photographiques. Nous pensons que ces documents, ainsi que ceux déjà parus, suffiront à la compréhension. D'autres éléments certes auraient pu trouver leur place dans cette étude. Hélas, des raison « bassement matérielles » nous obligent à ne pas multiplier le nombre de pages de notre revue. Mais nous espérons bien, un jour prochain revenir sur ce sujet en apportant encore du nouveau et peut-être de l'inédit.

Dans notre revue n° 8, nous avions signalé que certaines reproductions du beau-toquat relevaient parfois de la plus pure fantaisie. Nous n'avions pas jugé utile de montrer ces faux. Pour répondre à la demande de M. l'abbé Durand nous avons pensé pouvoir adjoindre une fiche complémentaire présentant ces « reconstitutions ».

Les photographies « a » et « c » sont parues dans la revue « l'Illustration » du 25 juin 1932.

Les photographies « b » et « d » ainsi que « e » sont des cartes postales. Les auteurs de ces documents n'étant nullement en cause nous n'avons pas jugé utile de les mentionner. Pour la même raison, nous avons masqué les visages.

Les reproduction « a » et « b » sont censées représenter le toquat dit « fleuriotte » (cf. fiche 12-12). A ce propos nous signalons que nous avons nous-même été abusé par cette coiffe et que nous avons cru qu'elle avait existé. Les documents nous ont prouvé qu'il n'en était rien.

Les reproductions « d » et « c » sont intitulées « toca cathédrale ». Là encore aucun document, si minime soit-il, ne mentionne un tel toquat.

Certes nous aurions pu montrer des dizaines de modèles de ce genre mais à quoi bon. Par contre, nous sommes tout à fait de l'avis de M. l'abbé Durand lorsqu'il écrit, en substance : *Les cartes éditées par de vieilles maisons troyennes telles que G. Lancelot, Brunon, Brunclair, Ch. Gris... semblent constituer la meilleure tradition populaire en faveur du toqua.*

Quant au terme de « carton » que nous avions utilisé dans ce même article de notre revue, il s'agit d'un « argot de métier » qui n'est nullement péjoratif. Nous pensions que le paragraphe « toquat publicitaires » était suffisamment explicite sur ce point.

G. ROY.

b

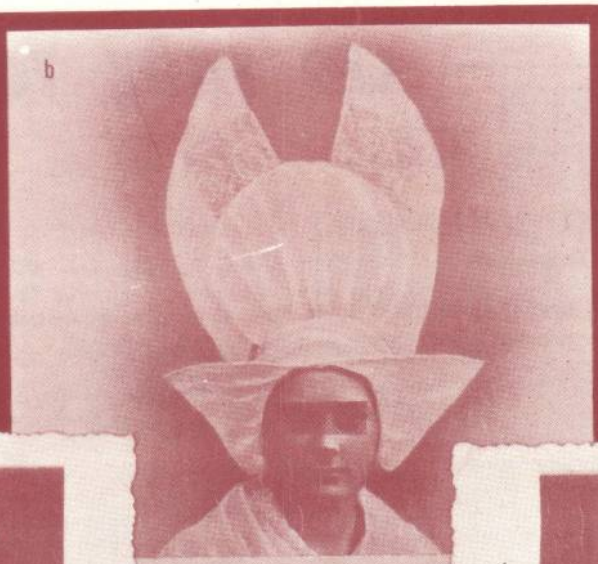

a

d

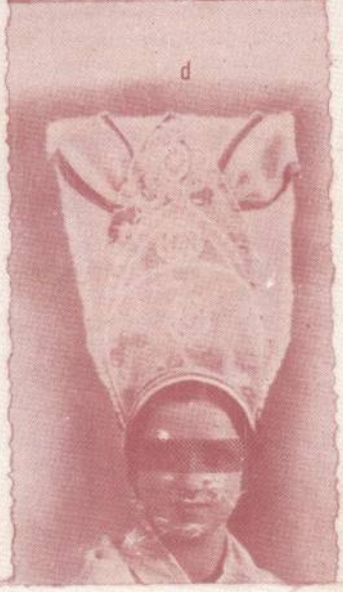

c

e

FÊTES DES PROVINCES FRANÇAISES A NICE - AVRIL 1931 — *Albouzac, Troyes*

LA CHAMPAGNE. — *Groupe de Troyes — La Reine de Champagne et ses Demoiselles d'honneur*

COURRIER

POUR LA S.A.A.F.A. UN NOUVEAU TITRE ?

Traditions populaires, histoire locale et archéologie sont des sciences si voisines, qui s'interpénètrent dans de si nombreux cas, qu'il est bien difficile sinon impossible de connaître, de définir les limites de chacune d'elles.

Nous voudrions cependant admettre que l'histoire locale et l'archéologie sont plus spécialement le fait d'Associations et de Revues amies.

Sans nous interdire de les aborder toutes les fois qu'elles côtoieront un sujet qui nous est propre, nous aimerions mieux situer notre travail, dans le concert des recherches et des études locales.

Voilà pourquoi nous voudrions proposer que l'on supprime de notre titre le mot « archéologie ».

Sans que change notre sigle : S.A.A.F.A., nous pourrions devenir dès maintenant Société des Amateurs et Animateurs de Folklore Aubois.

Qu'en pensent nos adhérents et nos lecteurs ?

REFRAIN D'UNE CHANSON TROYENNE (bulletin n° 11)

Madame Singuerlin nous redonne très exactement les paroles de ce chant que sa maman fredonnait à Croncels vers 1890.

Saint Jean, saint Pierre et saint Pantaléon,
Ding din ding din ding din don
Les sacristains en nage
Auteurs de ce tapage
Chant*ent* sur *tous* les *tons*
Du haut de leurs donjons
Ding ding ding don
Troyens, mais pleurez donc
La mort d'un vieux crampon.

COMPTINES ET JEUX CHANTES

Variantes, jeux nouveaux, nous ont été aimablement communiqués par nos correspondants. En particulier, M. Champart, à Romilly, nous donne entre autres, cette version de *Menton fourchu*.

On joue avec la tête en touchant successivement avec les doigts les parties indiquées :

Menton fourchu
Bouche d'argent
Nez cancan
Joue grillée
Joue rôtie
P'tit nœillot
Gros nœillot
Toc, toc, toque maillot.

Là, on frappait avec l'index plié, comme on toque à la porte et on ajoutait ensuite d'un ton grave :

J'entrai dans un petit cabinet
La mort y était (ou y rotissait)
J'en coupai un tout petit lardon
Et j'ai reçu cent coups de bâton.
Ai-je bien fait mon maître ?
Oui... grosse bête.

M. Doré, de Troyes nous a donné une version presque semblable.

POUR LES FUTURS ANIMATEURS

Un stage pour jeunes animateurs de danses folkloriques est prévu, et qui sera réparti en quatre ou cinq week-ends.

Deux d'entre eux se sont déjà déroulés en janvier et février. Ils ont groupé une quinzaine de jeunes de Romilly, Ossey, La Chapelle-Saint-Luc, Riceys, Courteron et Troyes qui, sous la direction de G. Roy, ont étudié aussi bien la pratique que la pédagogie de la danse.

Ces jeunes se retrouveront en avril, pour mettre en commun leur expérience et compléter leurs connaissances.

Du bon travail donc, dont nous nous félicitons.

MONSIEUR JEAN PUISSANT

M. Puissant, qui nous avait provisoirement quittés pour l'Ile de la Réunion, est définitivement de retour dans l'Aube.

L'équipe actuelle de la S.A.A.F.A. se réjouit de le voir reprendre sa place dans l'Association qu'il a créée.

Point n'est besoin de souligner combien, avec lui, la Revue du Folklore de l'Aube va continuer, plus forte et plus confiante.

PHOTOGRAPHIES

Les photographies qui illustrent ce numéro sont l'œuvre soit de M. Michel Vuillemin, soit de M. Jean Bienaimé.

DOCUMENTS

Nous ne saurions trop remercier Mesdemoiselles Dubuisson et Bibolet, qui nous ont permis d'accéder aux documents que possèdent le Musée et la Bibliothèque de Troyes.

Nous avons, comme à l'habitude, abusé de la sympathique et inépuisable compétence de M. Morin. Qu'il en soit lui aussi remercié.

Tous droits réservés.

Imprimerie « La Renaissance », 17, rue Chalmel, 10 - Troyes

Le Gérant : J. DAUNAY Dépôt légal : 2e trim. 1967 - N° 19 387